



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE EN LIBYE

FICHE LIBYE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Le système universitaire public est bien implanté dans l'ensemble du pays. La première université, l'Université de Tripoli, a été fondée en 1955. Selon le Réseau International de l'Éducation Supérieure en Afrique, la Libye comptait pour l'année scolaire **2008-2009, 300 966 étudiants¹. 25178 ont obtenu leur licence en 2008 dont les deux tiers de femmes.** La Libye compte dix universités publiques. La scolarité y est gratuite.

Entre 1997 et 2000, cinq universités privées ont vu le jour. Deux sont accréditées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. L'Académie des Hautes Études (<http://www.alacademia.edu.ly/English/>), située à Tripoli, est un pôle d'excellence, qui accueille à partir du niveau bac + 4. Elle jouit d'une large autonomie mais ses moyens sont en diminution car elle ne bénéficie pas des mêmes subsides que les établissements publics.

II- Organisation des études et enseignement dispensé.

L'enseignement supérieur est composé de deux cycles : le cycle universitaire et le cycle supérieur.

Les universités dispensent les diplômes suivants :
Licence (bac + 4 sauf en médecine 6 ans)
Magistère (bac + 6)
Doctorat (bac + 8)

¹ 2009 Statistics book, General authority for information and yearly bulletin

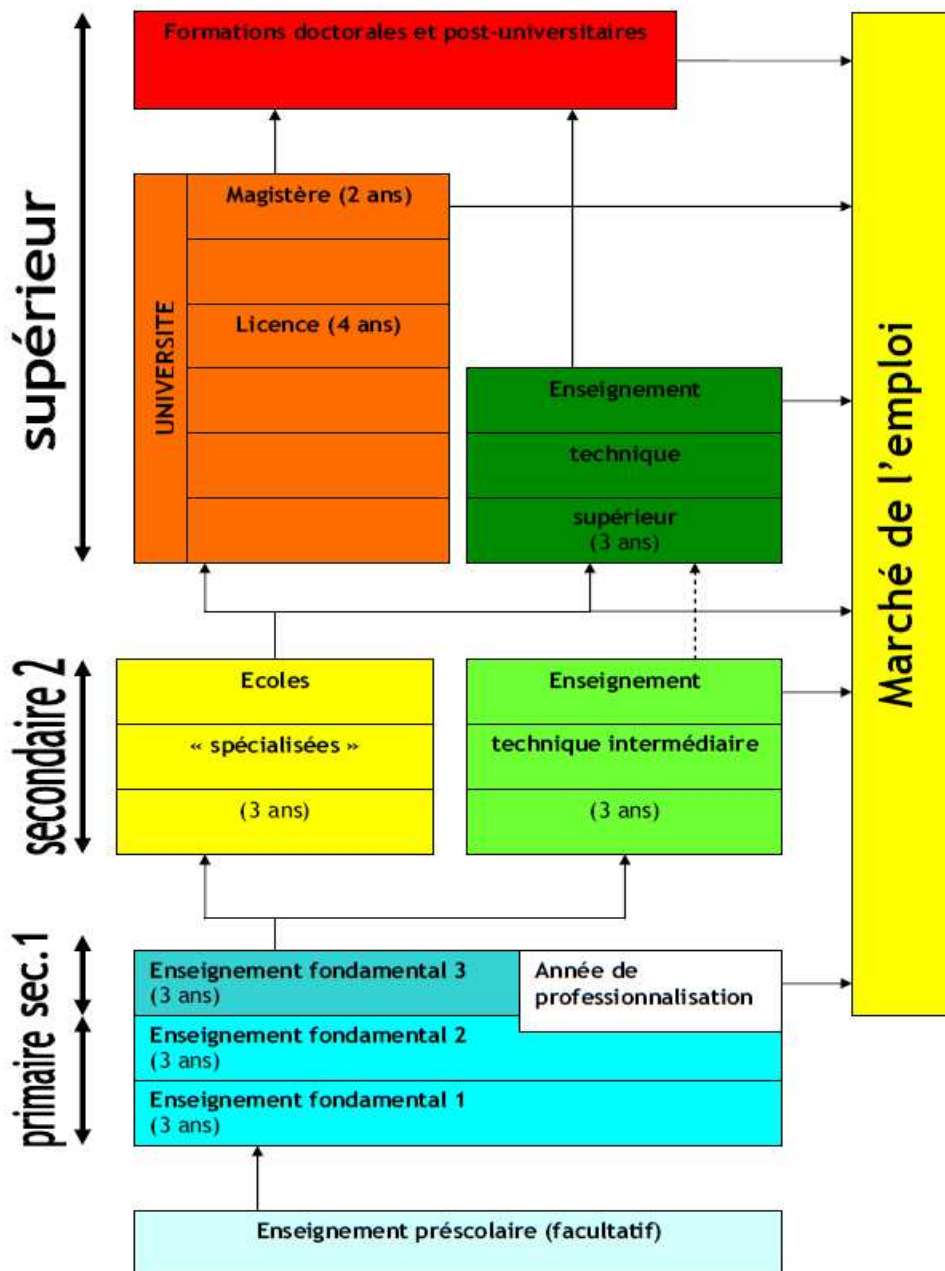


Figure 1 Schéma du système éducatif libyen

Les étudiants étrangers sont admis dans les universités libyennes après obtention de l'équivalence de leur diplôme suivant des conventions interuniversitaires. Originaires essentiellement de pays arabes ou d'Afrique subsaharienne, ils demeurent peu nombreux (8 680 en 2008/2009 soit près de 3% des effectifs²)

Les universités proposent quasiment toutes les disciplines au niveau licence avec des niveaux de sortie des étudiants généralement faibles, sauf exception. Les formations de niveau Master sont limitées et les écoles doctorales quasiment inexistantes.

² Idem

Principales universités libyennes (2009/2010):

	Universités	Nombre d'étudiants (2009)	Site internet	Campus
Sept universités généralistes	Université Al Fateh ³	76 333	www.alfateh.edu.ly	Tripoli,
	Université Garyounes ⁴	56 377	www.garyounis.edu http://www.amu.edu.ly	Benghazi, Kufrah, Ajdabia, Al-Hizam al akhda, El-Marj, Al-Wahat
	Université Djebel el Gharbi ⁵	55 859	www.jguz.edu.ly/arabic www.aljabalalgharbieng.org 7aprilu.edu.ly	Zawia, Gharyan, Sabratha, Zuwara, El-Ajeilat, Ragdalen, Surman, zulten, Nalut, Yefren.
	Université de Sebha	19 224	www.sebhau.edu.ly www.sebhau.edu.ly/cs	Sebha, ubari, murzuq Ghat, Brak
	Université Al-Tahady	8 567	www.altahadi.edu.ly	Syrte, Houn
	Université du 7 octobre ⁶	48 910	www.misuratau.edu.ly	Misurata, Khoms, Ben waleed,
	Université Omar Mokhtar	29 227	www.omu.edu.ly/med/index.php	Al-Baida, Derna, Tobrouk
	Université Al-Asmaria ⁷	3 904	http://www.asmarya.edu.ly/	Zlitan
	Open University ⁸	1 342		Tripoli
	Université internationale Nasser ⁹	940	www.niu.edu.ly	Tripoli

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Le système universitaire libyen a la particularité d'être un enseignement de masse qui privilégie l'accès au plus grand nombre aux études supérieures. Néanmoins une évolution se profile née de la nécessité de garantir l'adéquation des formations au marché de l'emploi.

Son principal atout est d'être gratuit et de permettre aux meilleurs étudiants de poursuivre leurs études supérieures (doctorat voir master) à l'étranger en bénéficiant d'une bourse du gouvernement libyen.

³ Fusion au printemps 2010 des universités Al-Fateh et Al-Fateh of medical sciences

⁴ Fusion au printemps 2010 des universités Garyounes et des sciences médicales arabes

⁵ Fusion au printemps 2010 des universités du 7 avril (siège à Zawia) et Djebel el Ghabri (siège à Gharyan)

⁶ Fusion au printemps 2010 des universités de Misurata et de Al-Merjeb

⁷ Université islamique

⁸ Université de formation continue

⁹ Université essentiellement destinée aux étudiants étrangers des pays du tiers monde

IV- Coopérations existantes avec des établissements d'enseignement supérieur

a) français

Les établissements d'enseignement supérieur libyens ayant signés des accords avec leurs homologues français sont les suivants :

- Université Al Fateh (Tripoli)
 1. Accord de coopération avec le Département de Paléontologie de l'université de Poitiers. Depuis 2006, les deux universités mènent des recherches conjointes sur l'évolution de l'homme et des primates anthropoïdes.
 2. Accord avec l'Université de Franche-Comté (2010) et le CLA de Besançon pour un appui au département de Français.
- Académie des Hautes Études (accords avec l'Institut de Recherche et d'Études sur le Monde Arabe d'Aix-en-Provence, et l'Université Toulouse II le Mirail pour l'échange d'experts)
- Université Garyounes (Benghazi) : Accord avec l'Université Grenoble II Mendès-France.

Actuellement, **11 000 libyens** poursuivent leurs études à l'étranger dans des domaines aussi divers que la chirurgie, les sciences sociales ou l'ingénierie, **ils seront 20 000 dans les prochaines années**. Les étudiants sont répartis sur plus de 53 pays. Le choix des pays et universités de destination est faite par l'étudiant lui-même. Le ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique ne fait que conseiller certains pays en fonction de la discipline. La fin de l'embargo a généré une augmentation sensible du nombre d'étudiants boursiers poursuivant leur cursus à l'étranger, notamment en France.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Les coopérations entre les universités libyennes et les universités étrangères sont toujours balbutiantes.

Le British Council fournit des cours d'anglais dans une dizaine de centres de langue au sein des différents campus universitaires qui offrent des cours d'anglais hors cursus aux étudiants.

Le Goethe institut, qui n'est pas véritablement présent en Libye mais travaille sous l'égide de celui du Caire, dispose de lecteurs au Centre de langue de l'université Al-Fateh de Tripoli, y propose des cours d'allemand aux étudiants.

Les coopérations universitaires à proprement parler, sont quant à elles, balbutiantes. Il convient néanmoins de noter les coopérations suivantes :

L'université Garyounes à Benghazi a signé des accords avec

- **SDA Boconi school of management (Italie)** pour la mise en place d'un master en gestion hospitalière et master en Finance
- **L'université de Parme** (5 lecteurs natifs au département d'italien de l'université, cours d'été en Italie pour les étudiants libyens)

L'université du 7 octobre à Misurata a signé plusieurs accords mettant en place des diplômes de troisième cycle en commun (<http://www.7ou.edu.ly/ico/services.html>) avec :

- **Nottingham Trent University** (Angleterre) pour proposer un diplôme universitaire de troisième cycle en informatique et un master en Anglais
- **Queensland University** (Australie) pour un master en ingénierie électrique et électronique
- **Glasgow Caledonian University** (Écosse) pour un master en science médicale

L'Université Djebel el Gharbi à Zawia met en place deux masters en coopération avec des universités, européennes

- **Université de Porto** (Portugal) : Master en Génie Mécanique

- **Université de Palerme** (Italie) : Master d'ingénieur en Science de l'environnement

V- Orientations à donner à la coopération universitaire franco-libyenne

- Appui à l'enseignement du français dans les universités

Ces dernières années ont été marquées par la relance de la coopération universitaire dans le domaine du français avec la mise à disposition d'un lecteur à l'université El Fateh de Tripoli et l'organisation, à l'Académie des Hautes Études, du premier colloque sur l'enseignement du français en Libye. L'effort en la matière devra être poursuivi et un appui aux départements de français sera nécessaire pour améliorer le contenu des formations et niveau de sortie des étudiants en licence dont le cursus sera entièrement revu avec l'arrivée en septembre 2010 des premiers bacheliers des filières langues.

La rentrée 2010 a vu l'arrivée de 25 lecteurs de français dans les 11 départements des universités publiques libyennes qui devraient contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement de notre langue et l'attractivité de la filière langue. L'intégralité de ces enseignants français est sous contrat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et est donc exclusivement rémunérée par la partie libyenne.

- Promotion des études de troisième cycle en France et appui au développement des filières de troisième cycle (master et doctorat) dans les universités libyennes

Conscient de la faiblesse de l'offre de formation libyenne de haut niveau (Master et Doctorat), le gouvernement a mis en place une importante politique de bourse. En 2010, 5 000 boursiers étaient en instance de partance, 3 000 nouvelles bourses avaient été attribuées et 11 000 étudiants poursuivaient leurs études à l'étranger (en 2010, 272 boursiers du gouvernement libyen poursuivaient leurs études en France). L'objectif affiché est d'atteindre les 20 000 étudiants boursiers à l'étranger dans les prochaines années afin de faire bénéficier aux meilleurs étudiants, l'accès à des formations de qualité. Les universités sont, par ailleurs, très demandeuses de partenariat avec leurs consœurs occidentales pour améliorer leur offre de formation en Libye, notamment pour l'appui à la mise en place de master et écoles doctorales. Depuis cette année, l'attribution de bourses d'études à l'étranger au niveau Master est limitée aux disciplines scientifiques (Sciences de l'ingénieur, médecine, sciences fondamentales et appliquées) mais demeure ouverte à toutes les disciplines pour le doctorat.

Les 25 nouveaux lecteurs de français des universités pourront contribuer à promouvoir notre système d'enseignement supérieur.

- Promotion des Études Supérieures Françaises par l'ouverture d'un espace CampusFrance

L'encouragement des autorités libyennes à étudier à l'étranger nous incite à implanter un espace CampusFrance au sein de l'Institut Culturel Français. L'objectif est de mieux faire connaître au public étudiant libyen, les filières représentées en France et souvent méconnues en Libye et renforcer notre attractivité. Parallèlement, l'accord signé en 2010 entre le CNOUS et le Ministère libyen de l'Enseignement Supérieur pour faciliter l'accueil et le séjour des étudiants libyens en France, renforce en aval l'attractivité de la France.

VI- Contacts et liens utiles

Ambassade de France en Libye

Mme Lisbeth Choquet, Conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France à Tripoli, lisbeth.choquet@diplomatie.gouv.fr

M. David Germain-Robin, Attaché de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France à Tripoli, David.germain-Robin@diplomatie.gouv.fr

M. Emmanuel SAMSON, Expert sectoriel (français) auprès du SCAC, Lecteur à l'Université Al-Fateh de Tripoli, lecteur.tripoli@yahoo.fr

Références

- http://www.ibe.unesco.org/National_Reports/ICE_2008/libya_NR08.pdf
- General Authority for information statistic book2009 www.gai.gov.ly
- Site internet des universités (Cf. p3)

Mise à jour : 4 novembre 2010